

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 34 (1946)

**Heft:** 720

**Artikel:** Nouvelles des sections suffragistes

**Autor:** Volonteri, F.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-266016>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

**...A GENÈVE**

Pour tous vos **DÉMÉNAGEMENTS** et **VOYAGES**

consultez

**DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES**  
NATURAL LE COULTRE S. A.  
24, Grand-Quai, GENÈVE Tél. 5.12.55

**La Pharmacie MARKIEWICZ**  
24, Corratierie (Vis-à-vis du Cinéma) est la  
doiyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciencieuse  
de toutes ordonnances médicales privées aussi  
bien que pour les caisses maladies.  
Produits de première qualité aux prix les plus  
modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

**La Maison de la Laine**  
et de tous les tricots

**TRICOTEUSE DE LA MADELEINE**

1, place Longemalle -- Genève  
Tél. 4.59.91

Explications gratuites de M<sup>me</sup> V. Renaud

Tous les combustibles **Mazout**  
s'achètent chez

**ANTHRACOKE S. A.**

Place des Eaux-Vives 8  
Téléphones: 4.32.50  
4.32.59  
(3 lignes) 4.32.58

**Volailles - Conserves**  
Poulets rôtis - Vins et Liqueurs

**R. CRISTIN** ... Genève  
2, ROUTE DE CHÉNE Tél. 4.26.79

5% à tout porteur de cette annonce sauf sur les  
articles réglementés

**Le cadeau signé et qui plaît**  
se trouve chez

**Noverraz**  
Place Neuve 4 Potier

**La montre**  
élégante et précise  
chez

**ZBINDEN**

3, rue de Coutance  
17, rue du Mt-Blanc

**Waterman**  
à cartouche  
d'encre

**PAPETERIE BRIQUET** Rue du Marché 38  
GENÈVE Téléphone 4.10.38

les signatures et les ratifications nécessaires  
à la 5<sup>me</sup> Convention contre la Traite des  
Femmes élaborée à la S. d. N. en 1937.

b) que dans les Traités de Paix une clause  
soit insérée par laquelle tous les signataires de  
ces traités se considèrent comme liés par les  
quatre conventions internationales contre la  
Traite des Femmes de 1904, 1921 et 1923, et  
qu'en outre les dispositions qui figuraient  
dans le projet de convention internationale  
contre l'exploitation de la prostitution d'au-  
trui (1937) soient inscrites dans les traités  
de paix.

c) que la prostitution n'étant pas considérée  
comme un délit, tout système de réglementa-  
tion quelconque soit supprimé.

d) qu'en vue de lutter contre la propaga-  
tion des maladies vénériennes, des mesures  
sanitaires adéquates soient prises sur la base  
du traitement gratuit et discret et applica-  
bles à la totalité de la population,

e) que les lois visant l'ordre public soient  
applicables et appliquées sans distinction à  
l'égard des hommes comme à celui des fem-  
mes.

**CAISSE D'ÉPARGNE**  
DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON  
DE GENÈVE

GARANTIE  
PAR L'ÉTAT

Réserves et dépôts  
125.000.000

Dépôts de 1 à 20.000

COUPONS — GARDE DE TITRES

Corratierie 4

Recommande à ses sociétés affiliées de  
travailler dans leurs pays pour que des mesures  
modernes de prévoyance sociale, d'éducation  
et de propagande soient instituées.

(à suivre)

### Nouvelles des Sections suffragistes

L'Association tessinoise pour le Suffrage fé-  
minin, loin d'être découragée par le résultat  
du scrutin du 3 novembre, envisage différentes  
mesures propres à gagner des adhérents à sa  
cause et surtout des adhérentes, car l'indifférence  
des femmes de ce canton a été particulièrement  
mise en relief par la dernière campagne.

Le comité de la section s'est réuni le 30 no-  
vembre et diverses propositions ont été discu-  
tées. On a proposé la grève des versements aux  
œuvres de bienfaisance, mais celle-ci ne serait  
efficace que si le mouvement s'étendait à toute  
la Suisse.

Il paraît plus immédiatement pratique de créer,  
dans la montagne et la campagne, des groupes  
qui s'attacheraient à l'étude des problèmes fé-  
minins et procéderaient à une éducation des fem-  
mes, en vue de la vie politique, afin qu'elles  
ne soient pas ignorantes, le jour où elles seraient  
appelées à voter. Un comité cantonal qui cen-  
traliserait cette activité serait bien nécessaire, mais  
les fonds pour le soutenir font terriblement dé-  
faut.

On projette d'atteindre par une circulaire les  
« jeunes libéraux tessinois » qui ont été les ad-  
versaires les plus acharnés de la modification  
constitutionnelle en faveur du suffrage féminin.

Un cours d'instruction civique, destiné aux  
femmes, commencera dès le mois de janvier.  
Ainsi les suffragistes tessinoises prouvent  
qu'elles sont loin d'être abattues et bien vivantes;  
elles ne s'attendaient nullement à voir  
triompher leurs revendications le 3 novembre,  
mais elles sont déçues de constater que le canton  
qui leur est cher, entre tous, ne compte pas plus  
de 4000 électeurs intelligents!

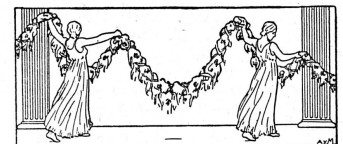
F. VOLONTERI.

### Réception en l'honneur d'intellectuels étrangers à Genève.

Le Comité international pour le placement des  
intellectuels réfugiés et l'Association suisse des  
écrivains recevaient leurs hôtes, le samedi ap-  
rès-midi 30 novembre, à la Maison internationale  
des étudiants.

Le Comité a invité à venir se reposer en Suisse  
quelques intellectuels des pays qui ont le plus  
souffert de la guerre. Chaque pays désigne celles  
et ceux à qui ce séjour est surtout nécessaire.  
Parmi ces hôtes, quelques-uns sont déjà repartis,  
notamment trois dames polonaises (une femme  
écrivain et deux artistes-peintres), trois dames  
tchéco-slovaques, dont une femme docteur en mé-  
decine; les hôtes hongrois, arrivés plus tard,  
sont encore parmi nous.

Une foule élégante se pressait dans les salons  
où M. le Professeur Rappard, président, pronon-  
ça le discours de bienvenue. On entendit en-  
core MM. de Ziegler, Gagnebin, Haberjahn et  
Mahert.



### A travers les Sociétés

#### Au Lyceum.

Le Lyceum vaudois a tenu son assemblée gé-  
nérale le 23 novembre, sous la présidence de M<sup>lle</sup>  
J. de Crousaz, qui a résumé l'activité de l'as-  
sociation, laquelle a été très diverse. Cette fois  
encore, l'effort a porté sur l'entraide: paquets  
de Noël pour les rapatriés, ouvrir en faveur  
des enfants polonais, cadeaux de Pâques à des  
intellectuelles âgées rapatriées et enfin, grand ef-  
fort en faveur du Village Pestalozzi (le thé-vé-  
riétés, organisé dans les jardins de l'Abbaye de  
l'Arc, a rapporté, malgré le temps défavorable,  
la magnifique somme de fr. 2800.—).

Les présidentes des sections de musique, beaux-  
arts, lettres, présentèrent leur rapport avec brio  
et humour, et firent entrevoir d'agréables heu-  
res pour l'année qui vient.

#### Femmes universitaires.

Dans sa séance du 19 novembre, au Lyceum,  
l'Association vaudoise des femmes universitaires  
a entendu une intéressante conférence de M<sup>lle</sup>  
G. Ostertag, lic. ès lettres, maîtresse d'allemand  
au Gymnase des jeunes filles à Lausanne, sur  
l'écrivain allemand Ernest Wiechert dont on  
peut de nouveau trouver les œuvres en Suisse:  
« Der brennende Dornbusch » « Das einfache  
Leben », « Der Totenwald » (inspiré par son  
arrestation et son internement à Buchenwald),  
deux volumes de contes et un réquisitoire, paru  
en 1946, contre le nazisme et le peuple qui ne  
s'est pas réjoui contre le système national-  
socialiste. Wiechert avait coutume, avant la  
guerre, de s'adresser publiquement à la jeunesse;  
l'an passé, de nouveau, il a prononcé, à Munich,  
un discours adressé à la jeunesse allemande,  
pour essayer de la tirer des profondeurs de  
l'abîme. On n'a aucun renseignement sur les ré-  
actions allemandes à cet appel du poète, mais cer-  
tains indices pourraient faire croire que, profon-  
dément découragé, Wiechert a décidé de se taire  
et renonce à s'occuper, publiquement du moins,  
du problème allemand.

Au début de la séance, présidée par M<sup>me</sup>  
Lang-Porchet, M<sup>me</sup> Y. Darbré, pharmacienne à  
Lausanne, a donné un compte rendu de la réu-  
nion à Neuchâtel, de l'Association suisse des fem-  
mes universitaires et résumé ce qu'elle a fait  
pour venir en aide aux intellectuelles des pays en  
guerre: cette association de 600 membres a con-  
sacré, dès 1939, une somme de 28.500 fr. à cette  
aide. Ses efforts porteront maintenant sur la  
réadaptation de ces universitaires à une vie nor-  
male et à un travail normal, en leur permettant  
notamment de venir travailler en Suisse.

#### En faveur du Comité d'action pour le suffrage féminin.

Les artistes qui se dépensèrent en notre fa-  
veur, le 7 décembre, auraient mérité un auditoire  
plus fourni, le programme qu'ils nous offrirent  
était de choix. On regretta de ne pouvoir enten-  
dre M<sup>me</sup> Grétilat, empêchée de chanter par une  
malencontreuse extinction de voix, mais M<sup>me</sup>  
MARCET-FILOSA nous donna plus qu'elle n'au-  
rait promis, de charmantes pièces de Stephen  
Heller s'ajoutèrent à son interprétation si ex-  
pressive et personnelle de la Ballade de Chopin  
et de la vibrante Toccata d'Othmar Schoek.

M. JEAN BARD et M<sup>me</sup> IRIS AVICHAY mi-  
rent la salle en joie en jouant d'abord deux scè-  
nes du « Malade imaginaire », puis deux scè-  
nes de « Knock » de Jules Romains, groupées  
sous le titre « De la médecine d'hier à la mé-  
decine d'aujourd'hui ». Le jeu si excellent des  
acteurs a mis en lumière la même pensée mali-  
cieuse qui a inspiré les deux auteurs et qui —  
découverte inattendue — n'est pas du tout diri-  
gée contre les médecins, mais contre les malades!  
pâte humaine peureuse et ignorante que peu-  
vent exploiter, facilement, les « morticoles » sans  
vergogne.

Tout au long de la soirée s'échelonnaient les  
dances de M<sup>me</sup> CLAIRE - LUCILE. Chacune se  
détachait selon son genre, dans une atmosphère  
très différente à laquelle l'artiste s'adaptait avec  
une souplesse étonnante. Nous ne saurions for-  
muler la moindre critique technique, nous ne  
pouvons qu'exprimer le plaisir du profane à  
voir s'éveiller le printemps, bondir la guerre;  
ouïr la captive du harem; des applaudisse-  
ments enthousiastes saluèrent l'« Etoile de cir-  
que », mimant les divers numéros et l'évocation  
humoristique et touchante à la fois, de « Don  
Quichotte ».

En voilà assez, pensons-nous, pour prouver aux  
absents combien ils eurent tort et aux artistes,  
le charme du spectacle qu'il nous ont procuré.

A. W.-G.

**CANTON DE VAUD**

FREY - WICKY  
TISSUS - VEVEY

**DRAPS DE LITS**

„LE GARILLON“ Place Chauderon  
LAUSANNE  
Restaurant - Tea-room sans alcool  
Restauration soignée à prix modiques  
Son Tea-room

## Art Rustique suisse

Tissages à la main — Dentelles de Gruyère.  
Bois tournés et Poteries.  
Tous travaux faits à la main en Suisse.

H. CUÉNOUD Pl. St-François, 12<sup>bis</sup> (entresol) LAUSANNE

Spécialité: La fiche comptable

**Imprimerie Th. Ebechard**

LAUSANNE  
Terreaux 8  
Téléphone 2 33 83

**Pharmacie Morel**  
2, rue d'Italie - VEVEY

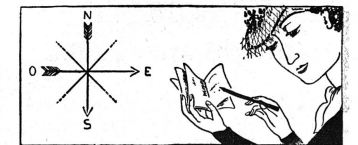
**Le Portail Blanc**  
WHITE GATES  
English Tea-Room and Library  
LA TOUR-DE-PEILZ  
Tél. 5.30.27 (23 rue de St-Maurice) Arrêt du tram: „White Gates“

## Les bibliothécaires

A la séance du 24 novembre de la Société d'his-  
toire du Valais romand, tenue à Sion, M<sup>lle</sup> Marie-  
Josée de Rivaz, bibliothécaire, fille de M. Paul  
de Rivaz, dentiste, un ami de toujours, du suf-  
frage féminin, a présenté « une bibliothèque va-  
laise au XVIII<sup>me</sup> siècle ».

Dans un français très pur, harmonieux, M<sup>lle</sup> de  
Rivaz, enjouée et parfois gaustique, reconstitua,  
après un rapide coup d'œil aux diverses bibliothè-  
ques anciennement connues en Valais, la plus célè-  
bre d'entre elles, la « Bibliothèque de Rivaz ». Com-  
mençea par Etienne de Rivaz, continuée par son  
fils Charles-Joseph, développée et complétée par  
le fils de ce dernier, le Grand Bailli Charles-  
Emmanuel de Rivaz, qui s'en fit le véritable com-  
pilateur, elle est entreposée aujourd'hui aux ar-  
chives cantonales. Héritages, achats, dons, con-  
courent à la formation de cette bibliothèque où  
voisinent des ouvrages fort divers, de valeur iné-  
gale, mais qui témoignent des goûts et de la cu-  
riosité intellectuelle de ses propriétaires et font  
pénétrer plus avant dans leur intimité.

Critique en même temps qu'historienne, M<sup>lle</sup> de  
Rivaz, juge, en connaissance, l'abondant matériel  
qui constitue cette bibliothèque.



## Garnet de la Quinzaine

Samedi 14 décembre

NEUCHÂTEL: Lycéum, place des Halles 8, à  
14 h. 30: Assemblée des délégués de l'Asso-  
ciation cantonale pour le suffrage féminin.  
— 14 h. 30, Séance administrative. —  
— 15 h. 30, Thé. — 16 h. 30, Causerie de  
M<sup>me</sup> Bondallaz: « La campagne sur le vote  
féminin à Genève ».

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

## POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Caronge et Lancy  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus  
FORMALITÉS GRATUITES

